



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024 À 19 H

Séance ordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Calixte, pour être tenue le **8 juillet 2024 à 19 h**, à la mezzanine de la salle Guy St-Onge, avec la présence du public.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de recueillement
- 1.3 Première période de questions
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Administration

- 2.1.1 Chèques émis, dépôts directs émis, paiements Internet et transferts bancaires
- 2.1.2 Comptes à payer et dépôts directs
- 2.1.3 Remplacement de l'écran de contrôle pour l'usine d'eau potable - Affectation à la réserve aqueduc
- 2.1.4 Ajout d'informations à certaines résolutions qui concerne le fonds de roulement 2023-2024
- 2.1.5 Demande de création d'une direction régionale du Ministère des Transports et de la Mobilité durable
- 2.1.6 Subvention - Gratuite de la salle Guy St-Onge - Marché Cœur de Maman
- 2.1.7 Subvention - Gratuité de la salle Guy St-Onge - Groupes Entraide et Amitié
- 2.1.8 Acquisition de Tableau en verre trempé avec logo intégré et des affiches muraux pour les bureaux
- 2.1.9 Relance de la demande de signalisation relativement à la route 335
- 2.1.10 Urgence relativement aux ponts - # 4914 rivière Beauport - # 4918 rue Principale – # 4921 rue de la Montagne
- 2.1.11 Demande au ministère des Transports – secteur du complexe Atlantide situé sur la route 335 nord
- 2.1.12 Don à la société Alzheimer du Québec

2.2 Ressources humaines

- 2.2.1 Embauche d'une journalière-surveillante – Mme Annie Grenon

2.3 Présentation, dépôt et avis de motion

2.4 Dépôt de rapports, documents, requêtes

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4. TRANSPORT VOIRIE

5. SERVICES TECHNIQUES

- 5.1 Achat d'une camionnette de type pick-up pour le service des travaux publics

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 6.1 Adoption d'un règlement - règlement numéro 756-2024 ayant pour objet de modifier et de corriger certaines dispositions générales et particulières et coquilles réglementaires se trouvant dans le règlement de permis et certificat #725-2023
- 6.2 Adoption d'un règlement - règlement numéro 757-2024 ayant pour objet de modifier le règlement 716-2022 sur les droits supplétifs



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2024 À 19 H - SUITE

7. LOISIRS ET CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

7.1 Bibliothèque

7.2 Communication

7.3 Loisirs

7.3.1 Adjudication du contrat de surveillance et de sécurité aux abords des plans d'eau appartenant à la Municipalité de Saint-Calixte

7.3.2 Adjudication du contrat d'achat de cadeaux pour les enfants des écoles primaires de Saint-Calixte pour le dépouillement d'arbre de Noël

8. VARIA

9. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE